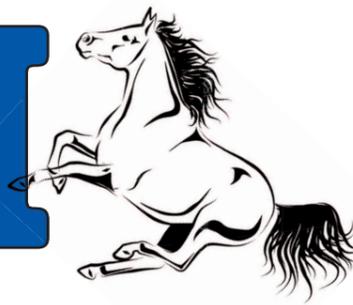


# FORUM



## DE LA SEMAINE

250F

18ème Année N°2798 du Mercredi 11 Novembre 2020

Dossier

Grand angle sur  
le transfert de  
propriété, les réformes  
qui soulagent  
les acteurs P5

Site: <http://www.forumdelasemaine.com>

Grand Quotidien Privé Togolais d'Information et d'Analyse



### HANTÉS

**LE PLUS ÉTRANGE**  
C'EST QUE VOUS ALLEZ ADORER

22 22 65 65

VOTRE NOUVELLE SÉRIE CANAL+ ORIGINAL  
TOUS LES LUNDIS À 20H30 SUR CANAL+  
DES LE 2 NOVEMBRE

CANALPLUSTOGO

LES BOUQUETS  
CANAL+

MCC 2021

## Le Togo valide 15 indicateurs et confirme la bonne évolution de ses performances.

**Faure Gnassingbé : « Cette performance est le fruit des nombreuses réformes entreprises dans plusieurs secteurs... »**

Le Millenium Challenge Corporation (MCC) vient de publier la carte des scores. Pour le compte de l'année 2021, le Togo valide 15 indicateurs sur 20 et confirme la bonne évolution de ses performances. Cette publication qui a fait objet d'atelier de partage mardi avec le comité sectoriel, a fait réagir le Président Faure sur sa page Facebook. Pour le numéro 1 togolais, le Togo doit ces bons scores aux réformes qu'il a entreprises depuis plusieurs années.

De 07 indicateurs en 2015, le Togo est désormais à 15 indicateurs validés. Ainsi évolue la performance du Togo en matière de la carte des scores du Millenium Challenge Corporation (MCC). Ce qui a fait réagir Faure Gnassingbé qui pense que « cette performance est le fruit des nombreuses réformes entreprises dans plusieurs secteurs et tout particulièrement dans le domaine de la gouvernance, de la liberté économique et de l'investissement dans le capital humain ».

Aussi, cette performance résulte-t-il « des efforts soutenus du gouvernement, des comités sectoriels et de tous les partenaires au développement dont je salue l'engagement et que j'invite par la même occasion à maintenir le cap pour relever les défis qui sont encore devant nous ». En fin de compte, écrit le Président togolais, c'est « un progrès encourageant qui laisse entrevoir de belles perspectives pour notre économie et nos populations ».

P.3



Politique/Affaire Agbéyomé Kodjo

## Me Martial Akakpo dit sa part de vérité et règle ses comptes avec la Dynamique Mgr Kpodzro

P4



Investissement

## 90 milliards FCFA nécessaires pour les pistes rurales sur les 5 prochaines années

P.2

**Investissement**

# 90 milliards FCFA nécessaires pour les pistes rurales sur les 5 prochaines années

90 milliards FCFA, c'est ce que devraient coûter au Togo, les travaux d'ouverture, aménagement ou réhabilitation des pistes rurales, sur les cinq prochaines années. Les ressources à mobiliser devraient permettre, entre autres, aux pouvoirs publics togolais d'aménager plus de 9800 km de pistes rurales par an. Notamment 7020 km du réseau de pistes rurales existant par entretien manuel et 2808 km du réseau des pistes rurales prioritaires par entretien mécanisé.

Le ministre du Désenclavement et des Pistes rurales, Tchédé-Issa Kanfitine, a fait cette annonce au cours d'une récente rencontre avec différents acteurs axés sur l'étude et la définition du programme prioritaire de développement du réseau des pistes rurales. « Il est temps de prendre des dispositions pour préparer la mise en œuvre de notre feuille de route d'où la nécessité de se rendre à la base pour rencontrer les collectivités



territoriales afin de discuter avec vous sur le développement du réseau des pistes rurales dans le pays », a-t-il déclaré.

La rencontre entre le ministre, les représentants des collectivités territoriales et les entrepreneurs du grand Lomé a été organisée pour baliser la voie à la mise en œuvre de la feuille de route gouvernementale en matière de désenclave-

ment et de pistes rurales sur la période 2020-2025, rapporte l'agence togolaise de presse (ATOP).

Notons que d'après le ministre, 75% du réseau des pistes rurales sont en bon ou moyen état, 4000 km sont ouverts ou réhabilités alors que 1000 km de pistes restent à modéliser.

*Togofirst.com*

**Coopération**

# Les maisons de jeunes pour garantir un meilleur avenir à la jeunesse

Ils font partie des partenaires techniques et financiers pour le processus de la décentralisation au Togo. Les Etats-Unis d'Amérique, à travers leur ambassadeur en poste au Togo, continuent de soutenir les projets à l'intention des élus locaux togolais. On dénombre plusieurs initiatives soutenues par l'ambassade depuis la prise de fonction des maires. Eric Stromayer évoque cet appui tout en comparant la gouvernance locale togolaise à celle américaine.

Invité vendredi au lancement du projet «Renforcement de la gouvernance et la participation locales pour soutenir la décentralisation au Togo», l'ambassadeur des USA au Togo a révélé qu'aux États-Unis comme au Togo et dans beaucoup de pays, la politique au niveau national est souvent controversée. Mais ce n'est pas forcément le cas au niveau local.

Il estime que 4 Américains sur 5 sont satisfaits de leur gouvernement local. Parce qu'au niveau local, la popularité d'un gouvernement est une question d'efficacité. Les administrations locales, dit-il doivent fournir des services essentiels à leurs citoyens, comme l'assainissement, le maintien de l'éclairage, la réparation des nids-de-poule et la sécurité publique.

«Ce n'est pas différent ici au



Togo. Les populations locales attendent beaucoup des élus locaux, qui doivent composer avec un certain nombre de facteurs tels que les ressources limitées, la jeunesse des communes et les défis sociaux », a remarqué le diplomate américain.

M. Stromayer trouve que le Togo semble bien préparé à relever ces défis. Il argue que la politique de décentralisation est amorcée depuis les années 90 et constitue donc depuis plus de 25 ans un puissant soutien au développement des gouvernements locaux.

«Toutefois, nous savons qu'ensemble on peut mieux réussir

que tout seul. C'est la raison pour laquelle l'ambassade des États-Unis au Togo a voulu, à travers le fonds «Africa Regional Democracy fund» contribuer à asseoir plus la décentralisation au Togo en renforçant la résilience des communes», a détaillé l'ambassadeur des USA au Togo.

Il exige par ailleurs des élus locaux d'une capacité réelle à inventer des solutions dans les domaines prioritaires comme l'instruction, la formation, la santé, l'eau et l'assainissement pour l'amélioration des conditions de vie des populations.

*Togobreakingnews.info*

**Coronavirus**

# Des laboratoires annoncent un vaccin « efficace à 90% »



C'est un signe d'espoir pour l'humanité. Les laboratoires Pfizer et BioNTech, associés dans une recherche, ont annoncé lundi 9 novembre 2020, avoir réussi à mettre sur pied un vaccin « efficace à 90% » contre le Coronavirus (Covid-19).

Une annonce « officielle » qui fait suite à une première analyse intermédiaire d'essais de phase 3, lancée en juillet dernier par ces laboratoires et qui constitue la dernière étape avant une demande d'homologation de ce vaccin.

« Cette efficacité vaccinale a été mesurée en comparant le nombre de participants infectés par le nouveau coronavirus dans le groupe qui a reçu le vaccin et dans celui sous placebo, sept jours après la deuxième dose et 28 jours après la première », informent les responsables de Pfizer et BioNTech.

« Plus de huit mois après le début de la pire pandémie en plus d'un siècle, nous pensons que cette étape représente un pas en avant significatif pour le monde dans notre bataille contre le Covid-19. Le premier ensemble de résultats de notre essai de vaccin Covid-19 de phase 3 fournit la preuve initiale de la capacité de notre vaccin à prévenir le Covid-19 », poursuivent ces derniers.

Les deux laboratoires ont annoncé être dans l'attente de résultats définitifs après ces « résultats concluants », issus de leurs essais à grande échelle de phase 3. Ils pourront après demander une autorisation d'utilisation d'urgence à l'Agence sanitaire américaine (FDA), d'ici fin novembre 2020.

Il faut préciser que cette annonce a soulevé une vague d'espoir à travers le monde. Les Bourses européennes se sont envolées peu après l'annonce. La Bourse de Paris prenait 5,46%, Francfort 5,56%, Londres 5,05% et Milan 5,48%. Ceci s'explique par le fait qu'un traitement efficace contre le Covid-19 est très attendu par les marchés. Selon les experts, sa diffusion permettrait de limiter les conséquences économiques liées aux restrictions pour freiner la propagation du virus.

Sous réserve de l'homologation des autorités, le vaccin selon les deux laboratoires pourrait être disponible avant la fin de l'année.

Sur la base de projections, les entreprises ont déclaré qu'elles prévoient de fournir jusqu'à 50 millions de doses de vaccins dans le monde en 2020 et jusqu'à 1,3 milliards de doses en 2021.

*Afreepress.info*

**Gouvernance économique**

# Le patron de l'OTR, élu à la tête du Forum sur l'administration fiscale africaine

Le Commissaire général de l'Office Togolais des Recettes (OTR), Philippe Kokou Tchodie, vient d'être porté à la tête du Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF), en tant que président du Conseil.

Le fonctionnaire Togolais est élevé à ce poste, à la suite de l'Assemblée générale virtuelle de l'institution. Le patron du fisc togolais dirigera l'organisation pour deux ans, il aura notamment pour mission de lui fournir une orientation stratégique et un leadership, pour la réalisation de sa vision et ses objectifs.

Le responsable togolais, sera à la tête d'un bureau comprenant des représentants de l'Afrique du Sud (vice-présidence), du Burundi, du Kenya, du Maroc, du Mozambique, du Rwanda, de la Gambie, de l'Ouganda et de la Zambie.



Pour rappel, l'ATAF est une organisation intergouvernementale créée en 2008, qui fournit une plate-forme de coopération entre les autorités fiscales africaines. C'est une première, pour le Togo, d'en occuper la présidence.

*Togofirst.com*

**Société**

# Faire de l'agriculture un véritable pôle d'attraction pour la jeunesse, une priorité de l'Exécutif

*Incontestablement, le secteur agricole est un pilier qui maintient l'économie nationale sur de bons rails. Véritable pourvoyeuse d'emplois et créatrice de richesse, l'agriculture garantit des conditions socioéconomiques décentes aux travailleurs. Cela se traduit par le fait que la majorité des producteurs coupent les ponts avec la pauvreté et s'épanouissent. C'est cette autonomisation que le nouveau gouvernement veut continuer par faciliter en faisant de l'agriculture, une activité convenablement rémunérée et un véritable pôle d'attraction pour la jeunesse togolaise.*

Rendre plus attractif le secteur, c'est le moderniser en y introduisant de nouvelles techniques agricoles ainsi qu'une forte mécanisation. Entre autres actions, le ministère en charge du secteur s'alignera sur les marchés internationaux pour rendre compétitives les cultures de rente et promouvoir les produits locaux et bio. Pour un secteur qui forme 40% de la richesse nationale, il est indispensable de donner un coup de pouce aux petites et moyennes entreprises ou industries. L'Etat met à leur disposition des fonds pour mener à bien les différentes campagnes agricoles et éviter les endettements. Le Faiej, le Pasa, le FNFI, les Thimo, Agri PME, «Yolim», etc. sont déjà en place et aident à y parvenir.



La modernisation des pistes rurales Une chose est de produire, l'autre est d'acheminer les récoltes

vers les marchés ou les magasins de stockage avant la mise sur le marché, le plus souvent loin des champs. C'est pourquoi des zones seront désenclavées pour mieux acheminer les produits agricoles. Un projet pour élargir, aménager, renforcer les pistes rurales sur une distance de 4 000 km sur l'étendue du territoire et construire des voies transversales, est prévu à cette fin. Ce processus de désenclavement a pour objectifs de garantir aux agriculteurs l'accès aux marchés et réduire les facteurs de fractures territoriales.

**Perspectives**

Pour rehausser le niveau de l'agriculture, garantir l'autosuffisance alimentaire, améliorer les revenus des travailleurs, le gouvernement poursuivra les investissements ciblés notamment dans le Mécanisme incitatif de financement agricole (Mifa) dont la mise en œuvre sera accélérée et étendue aux nouvelles filières porteuses.

D'autres réalisations comme la modernisation des techniques productives et transformatrices pour les communautés rurales ; la campagne de dessouchage de 500 000 ha à un prix subventionné ; la réduction des coûts et

la disponibilité des engrais à travers la production locale d'engrais et la promotion d'une industrie locale d'engrais biologique ; l'aménagement de 10 000 ha d'irrigation goutte à goutte en faveur de 40 000 jeunes entrepreneurs agricoles sur le territoire ; l'installation de 1 000 entreprises de mécanisation agricole pour la modernisation de la production agricole ; la création de 400 Zones d'aménagements agricoles planifiées (Zaap) comportant des retenues d'eau à raison d'une Zaap par canton, interviendront pour créer un cadre favorable à l'implication du secteur privé pour une agriculture moderne, mécanisée et plus productive.

Le pays a également fait le choix d'innover avec la création d'agropoles sur 10 zones du territoire. Ces espaces verront naître des infrastructures logistiques qui faciliteront la mise en place de parcs agro-industriels. La construction de l'agropole de Kara par exemple est estimée à 65 milliards de francs CFA. Le développement du secteur agricole est enclenché et augure de bonnes choses.

*Togotopnews.com*

**MCC 2021**

## Le Togo valide 15 indicateurs et confirme la bonne évolution de ses performances Faure Gnassingbé :

**« Cette performance est le fruit des nombreuses réformes entreprises dans plusieurs secteurs... »**

Le Millenium Challenge Corporation (MCC) vient de publier la carte des scores. Pour le compte de l'année 2021, le Togo valide 15 indicateurs sur 20 et confirme la bonne évolution de ses performances. Cette publication qui a fait objet d'atelier de partage mardi avec le comité sectoriel, a fait réagir le Président Faure sur sa page Facebook. Pour le numéro 1 togolais, le Togo doit ces bons scores aux réformes qu'il a entreprises depuis plusieurs années.

De 07 indicateurs en 2015, le Togo est désormais à 15 indicateurs validés. Ainsi évolue la performance du Togo en matière de la carte des scores du Millenium Challenge Corporation (MCC). Ce qui a fait réagir Faure Gnassingbé qui pense que « cette performance est le fruit des nombreuses réformes entreprises dans plusieurs secteurs et tout particulièrement dans le domaine de la gouvernance, de la liberté économique et de l'investissement dans le capital humain ».

Aussi, cette performance résulte-t-il « des efforts soutenus du gouvernement, des comités sectoriels et de tous les partenaires au développement dont je salue l'engagement et que j'invite par la même occasion à maintenir le cap pour relever les défis qui sont encore devant nous ». En fin de compte, écrit le Président togolais, c'est « un progrès encourageant qui laisse entrevoir de belles perspectives pour notre économie et nos populations ».

En effet, la liberté économique, la bonne gouvernance et l'investissement dans le capital humain. Telles sont les trois (3) grandes catégories dans lesquelles le Togo a validé en 2021 les 15 indicateurs sur 20 contre 14 indica-



teurs sur 20 respectivement en 2019 et 2020. Ainsi, pour la 5ème année consécutive, le Togo valide les trois critères d'éligibilité au programme Compact de la MCC à savoir : la validation de l'indicateur « contrôle de la corruption », la validation d'au moins un des indicateurs des droits démocratiques (droits politiques et libertés civiles) et la validation de la majorité des vingt (20) indicateurs avec au moins un indicateur au vert dans chaque catégorie.

Dans la catégorie liberté économique, le Togo a validé huit (8) indicateurs sur 8. Il s'agit des indicateurs tels que politique budgétaire, inflation, qualité de la régulation, politique commerciale, respect de l'équité du genre dans l'économie, droits fonciers et accès, accès au crédit, création d'entreprises.

Sur les six (6) indicateurs que compte la catégorie bonne gouver-

nance, le Togo reste dans le rouge en matière des droits politiques et l'efficacité des pouvoirs publics. Il valide par contre les indicateurs libertés civiles, contrôle de la corruption, Etat de droit et liberté d'information.

S'agissant de la catégorie investissement dans le capital humain, le Togo reste moyen. Sur les six (6) indicateurs comptant pour cette catégorie, le pays valide trois (3) (dépenses dans l'éducation primaire, protection des ressources naturelles, taux d'achèvement de l'éducation primaire des filles) et reste dans le rouge pour les 3 autres (dépense pour la santé, taux d'immunisation, santé infantile).

Tous ces efforts, selon les informations, font du Togo le 2ème meilleur élève de la classe sur 25. Il est devancé dans ce classement par le Cap Vert.

**Michel AKOETE**

**Décès de l'ancien Président malien**

## Faure Gnassingbé : « Le Mali vient de perdre un vaillant fils »

*Le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé a réagi suite à l'annonce de la disparition de l'ancien président malien, Amadou Toumani Touré. Il a salué la mémoire de l'illustre disparu à travers un message publié sur sa Page Facebook ce mardi tout en indiquant que c'est une grande perte pour le Mali.*



« Avec le décès du président Amadou Toumani Touré, le Mali vient de perdre un vaillant fils qui a eu à cœur de travailler à la grandeur de son pays », a écrit Faure Gnassingbé avant de présenter ses condoléances au peuple malien :

« Je salue la mémoire de l'homme d'Etat, et adresse nos condoléances attristées à sa famille, au

peuple et aux autorités de ce pays frère ».

Décédé à l'âge de 72 ans, l'ancien président malien Amadou Toumani Touré est un militaire et homme d'Etat malien. Il est président de la République du 8 juin 2002 jusqu'au coup d'Etat du 22 mars 2012.

*Togotopnews.com*

**Politique/Affaire Agbéyomé Kodjo**

# Me Martial Akakpo dit sa part de vérité et règle ses comptes avec la Dynamique Mgr Kpodzro

C'est l'une des personnes citées dans l'affaire Agbéyomé Kodjo et le règlement de la crise post-électorale. Me Martial Akakpo, patron de la société civile professionnelle (SCP) d'avocats, avait été présenté par la Dynamique Mgr Kpodzro comme ayant mené une « médiation » dans le but d'amener le candidat Agbéyomé Kodjo, à faire des concessions et à accepter le poste de Premier ministre qui lui était proposé par le pouvoir de Lomé, au lendemain de l'élection présidentielle du 22 février 2020. Des contreparties financières faisaient également partie du deal proposé, dit la Dynamique afin d'amener celui qui est arrivé second de cette élection, à accepter sa défaite et à concéder la victoire au Président, Faure Gnassingbé.

Mais dans une interview accordée au journal « FOCUS INFOS », l'avocat revient sur ces accusations et les dément « fermement ». Ces informations, selon lui ne sont rien d'autre que des « mensonges » colportés par certains réseaux sociaux alimentés par des activistes proches de l'ancien Pre-



mier ministre, Agbéyomé Kodjo.

« D'après ceux-ci, l'on m'aurait attribué une mission de médiation, sur une demande supposée du ministre

Yark Damehame (...) Je serais donc intervenu pour proposer un poste de Premier ministre à M. Kodjo et ainsi faire annuler les poursuites judiciaires

à son encounter », relate l'avocat qui est revenu sur les circonstances réelles qui l'ont amené à rencontrer le candidat malheureux à l'élection présidentielle du 22 février dernier.

Pour lui, le dossier Agbéyomé Kodjo n'a été qu'une « déception » après l'étiquette qui a été collée à sa personne par ce dernier et son entourage.

« M. Kodjo a sollicité amicalement mes conseils juridiques dans le cadre de la levée de son immunité parlementaire. Absent du pays, j'ai donc dépêché un de mes collaborateurs pour l'assister. À mon retour au Togo, et suite à sa convocation par la gendarmerie, j'ai eu un entretien avec lui, à sa demande et à son domicile encerclé à l'époque par les forces de l'ordre. Deux jours après, on m'attribue une mission de médiation. Choqué, j'appelle M.

Kodjo, qui me présente ses excuses et laisse croire à une mauvaise interprétation des faits ainsi qu'à une erreur manifeste de son entourage. Au regard de nos rapports familiaux, j'ai clairement manifesté auprès de ses proches ma profonde déception puis me suis mis en retrait de ce dossier. Je suis donc surpris que certains continuent par colporter ces rumeurs et m'interroge sur leurs objectifs. J'invite donc les uns et les autres à se ressaisir et à ne plus associer mon nom à ces sujets politiques », a laissé entendre Me Martial Akakpo.

L'avocat a également profité de l'occasion pour annoncer son retrait du dossier des indépendantistes du Togo-land, territoire situé à l'est du Ghana et qui réclame une indépendance totale d'avec le pays de Kuamey N'Krumah.

*Afrepress.info*

## **Bancarisation**

# Le Togo, champion de l'UEMOA, la 2ème année consécutive



Avec un taux de bancarisation stricte (TBS) qui ressort à 25,1%, le Togo affiche ainsi la meilleure performance dans la zone Uemoa en 2019, en termes de la population adulte détenant un compte dans les banques, les services postaux, les caisses nationales d'épargne ou encore le Trésor. Le pays, locomotive de l'UEMOA en la matière, statut qu'il conserve, la 2ème année consécutive, a toutefois perdu du terrain, avec une régression d'1,5 point de pourcentage. Un an plus tôt, le pays affichait 26,6% sur cet indicateur.

En 2019, la population adulte togolaise titulaire d'un compte dans les institutions susvisées dépasse donc celles du Bénin (24,8%), du Burkina (23,2%) et de la Guinée-Bissau (20,3%). Le Niger affiche pour sa part, la performance de bancarisation stricte la plus faible de l'union (6,8%).

Au cours de la même période, le Togo ressort aussi avec le taux de

bancarisation élargie (TBE) le plus élevé de l'union (largement au-dessus de la moyenne de l'Uemoa, 39,7%). En effet, le pays affiche un TBE de 78,5% et se positionne devant les pays comme le Bénin (72,2%), le Sénégal (52,0%) ou encore le Burkina (43,4%).

Cette statistique qui intègre le pourcentage des détenteurs de comptes dans les institutions de microfinance au taux de bancarisation stricte, a crû de 1,4 point de pourcentage dans l'espace monétaire. De 38,3% en 2018, elle a atteint 39,7% en 2019

Mais globalement, devancé par la Côte d'Ivoire qui a eu en 2019 le taux le plus élevé (77,9%) et le Bénin (77,8%), le Togo enregistrera la 3ème meilleure performance de l'union en matière d'inclusion financière (72,3%). Il se positionne ainsi mieux que le Burkina (70,9%) et le Sénégal (70 %).

*Togofirst.com*

## **Habitat au Togo**

# La garantie du droit au logement pour tous

**Une maison est le premier et véritable refuge, un élément indispensable pour le bien-être de chaque individu ou famille. La garantie du droit au logement pour tous dans un environnement propice et un cadre de vie attrayant, est assise parmi les objectifs qui régissent le mandat social du chef de l'Etat togolais. Des actes ont été joints à cette volonté politique, ce qui a fait augmenter le nombre de logement social bâti ces dernières années. Pour en arriver là, des réformes ont été déclinées, et pas des moindres. Aujourd'hui, les perspectives sont ambitieuses mais atteignables grâce au Plan national de développement (PND 2018-2022), outil de lutte contre la pauvreté.**

Le onzième Objectif de développement durable (ODD) demande aux pays de « faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ». C'est à cette tâche que se voue le Togo qui a élaboré des indicateurs de moyens notamment la construction de 20 000 logements décentes et à coûts abordables à l'horizon 2022.

Tout calcul fait, c'est un projet réalisable, au vu des efforts multipliés par les pouvoirs publics pour stopper la naissance des bidonvilles et donner à tous des chances de vivre sous un toit décent. L'Etat a prévu l'acquisition de 139 hectares de terrains sur le territoire pour la construction de logements sociaux adéquats. Depuis 2005, plus de 20 000 logements ont été bâtis. D'autres projets de construction de logements (Mokpokpo, Renaissance et Well City) sont en cours d'exécution dans un partenariat public-privé.

Des réformes bénéfiques et des perspectives rassurantes

Récemment, un nouveau code foncier a été adopté avec la mise en place d'un guichet unique. L'allègement des procédures du foncier et du permis de construire permettent aux Togolais d'avoir un accès facile à l'habitat. Le



pays poursuivra le processus de digitalisation et l'immatriculation de 30% du territoire. D'autres initiatives seront aussi prises notamment l'aménagement et la gestion des espaces publics et verts ; la promotion de la production immobilière dans le secteur privé, etc.

Quant à l'urbanisme, il sera créé un Fonds social de développement de l'habitat (FSDH) et les municipalités de 5 000 habitants seront dotées de Schéma directeur d'aménagement urbain (Sdau). A cela se grefferont des actions d'envergure comme le bitumage et le pavage des rues dans les grandes villes à travers le Projet d'infrastructures et de développement

urbain (Pidu) et la réalisation du Projet eau et assainissement (Peat) dans les chefs-lieux des régions. Pidu bénéficiera à plus de 2,3 millions de Togolais et créera 500 000 emplois temporaires. S'agissant de Peat, il renforcera l'accès à l'eau potable des citoyens, les conditions de vie, d'hygiène et d'assainissement seront améliorées ; la proportion de la population disposant d'installations sanitaires sera améliorée. In fine, 15% de la population auront accès à des infrastructures d'évacuation des eaux usées et 80% à des ouvrages d'assainissement moderne.

*Togotopnews.com*

**Dossier**

# Grand angle sur le transfert de propriété, les réformes qui soulagent les acteurs

**Lorsqu'un vendeur est disposé à vendre un bien, après s'être mis d'accord avec le client sur les conditions générales de la vente, un contrat est conclu. Les parties sont tenues par des obligations réciproques : le vendeur doit livrer le bien à l'acquéreur et ce dernier doit payer le prix convenu. A partir de ce moment, le transfert de propriété peut avoir lieu. Ces dernières années, des réformes dont la finalité est de bonifier le climat des affaires, ont été multipliées au Togo. Entre autres domaines touchés, il y a le transfert de propriété avec la simplification drastique des procédures administratives, ce qui améliore et accélère les échanges entre les opérateurs économiques.**

En effet, le « transfert de propriété » est l'indicateur sur lequel le Togo s'est beaucoup amélioré à partir de 2018. Depuis octobre 2019, les heures de dépôt de demandes des états descriptifs et de renseignement ont été fixées de 08 heures à midi et les heures de retrait de 14h30 à 17h30. Comme conséquence, le délai de délivrance de ces états est passé de 48 heures auparavant à 05 heures.

Réduction des délais de mutation totale

En 2016, les frais d'enregistrement d'une propriété équivalaient à 4% de la valeur de la propriété et il fallait un délai de 283 jours pour l'enregistrement de cette propriété. Il a été mis en place un bureau de transfert de propriété. L'étude, la liquidation, le paiement des droits fusionnés se font en une seule fois. Les mutations totales des titres fonciers sont délivrées dans un délai maximal de 06 heures, depuis avril



2020. Aujourd'hui, les frais de transfert de propriété ne s'élèvent qu'à 35 000 francs CFA.

Base de données sur le foncier  
A travers le projet de numérisa-

tion relancé depuis 2017 pour disposer d'une base de données unique en vue de faciliter les vérifications, le gouvernement a numérisé les titres fonciers du Togo, le premier remontant en 1806.

La base de données permet de retracer l'historique (création, morcellement, radiation) d'un titre foncier (ventes, hypothèques, nantissement, etc.) et facilite la dématérialisation des procédures de demande d'état descriptif et de mutations totales. 99,34% des titres fonciers (contre 45% en 2015, 85% en 2017 et 99,04% en 2019) du pays ont été numérisés en janvier 2020.

La plateforme e-foncier

Elle permet également d'effectuer le paiement électronique des frais de dossiers avec les banques couvertes par l'Office togolais des recettes (OTR) ou par Flooz et TMoney. De surcroît, les statistiques des litiges fonciers sont non seulement publiées par le Tribunal mais également accessibles en ligne. Cela a permis de savoir qu'en 2019, 61% soit 4 257 affaires foncières ont été enregistrées contre 74% en 2018 et 76% en 2017.

Digitalisation des plans cadastraux

La mise en place du Guichet foncier unique et du projet de cadastre a permis d'initier à partir de mai 2018, la numérisation des plans cadastraux du pays en commençant par le Grand Lomé. Depuis janvier 2020, les plans du grand Lomé (2 568) ont

été digitalisés et sont disponibles sur la base de données susmentionnée. Elle permet de mettre à jour des plans visés, d'étudier et valider les dossiers au Guichet foncier unique.

Mécanisme indépendant de plaintes foncières

Par ailleurs, une section « plaintes foncières » a été mise en place. Elle est indépendante et chargée de connaître les plaintes relatives aux questions foncières et cadastrales. Le formulaire de plainte est accessible sur le site de la Direction du cadastre, de la conservation foncière et de l'enregistrement (DCCFE). Elle dispose de 48 heures pour donner suite à la plainte qui peut porter sur le retard du dossier ou le refus de l'enrôler ; l'absence d'informations de suivi ; la mauvaise qualité de service ; le refus de délivrer les documents fonciers ; les comportements indécents ; la corruption ou le trafic d'influence.

La nature des réformes en dit long sur leur importance. Elles suppriment les encombrements autour du transfert de propriété et rendent plus attrayant le Togo, un pays où il est de plus en plus facile de faire affaire.

**Afrique-news.info**

## TOUT PRÈS DE CHEZ VOUS LE KIOSQUE TOGOCOM

Facebook @togocom.tg | 
 Twitter @togocom\_tg | 
 Service Client : 888 | 119 | 
 togocom.tg | togocel.tg | togotelecom.tg  
 7 jours/7 de 7h à 21h

# Les complexes scolaires EPAD et Consolation ou la clé du succès

**S'il est vrai que certaines écoles privées de la place bâclent l'éducation des enfants au détriment de leurs profits pécuniaires, il y a d'autres qui se démarquent de par la qualité de l'enseignement qu'elles donnent. Parmi ces dernières, figurent les complexes scolaires « EPAD » et « La Consolation ». Zoom sur ces deux établissements scolaires composés de cours primaires et secondaires, qui obtiennent toujours de meilleurs résultats notamment aux CEPD et BEPC.**

13 salles de classes au Cours Primaire, du préscolaire au CM2, 4 classes au collège de 6ème en 3ème, à l'EPAD, avec un effectif de près de 600 élèves. Pour l'école la Consolation, 9 salles de classes au Primaire, 4 au collège et un effectif de plus de 500 élèves. Les deux réunies font environ 1100 élèves, avec plus de 60 agents dont une cinquantaine d'enseignants. Voilà présenté en chiffres, les complexes scolaires « EPAD » et « La Consolation », fondés par M. AKPEDONU Atsu, également Président de l'Association CRIPE-Togo (cercle de réflexion et d'initiative pour la promotion de l'éducation au Togo).

L'objectif premier poursuivi par cet enseignant retraité, en créant ces écoles, est d'apporter sa pierre à l'édifice. « Pour moi, c'est peut être ma modeste contribution pour le développement de cette nation. En ce sens que nous engageons le personnel, nous formons les élèves », affirme-t-il.

Un enseignement de qualité qui consacre de meilleurs résultats

Au fil des années, les deux établissements privés ont acquis une réputation solide grâce à leurs vertus pédagogiques et à la qualité de leur enseignement. Que ce soit au niveau



primaire ou secondaire, les résultats sont évocateurs. Au CEPD comme au BEPC, le taux de réussite est satisfaisant, tant à « EPAD » qu'à « la Consolation. »

« Si nous prenons le CEPD, cette année à EPAD, c'est 100% de réussite et c'est régulièrement 100%. Au BEPC, c'est au-delà de 70 %, chaque année. Pour le compte de l'année 2019-2020, nous avons eu 19 bonnes mentions dont la première est Zami Akouvi Justine qui a eu une

moyenne de 19, 94 sur 20 et fait partie des 10 meilleures au BEPC sur le plan national », affirme le fondateur, Directeur général, M. AKPEDONU Atsu.

En ce qui concerne « la Consolation », renseigne le Directeur pédagogique du Collège, M. DRAFO Mawuli, pour le CEPD, le taux varie entre 90 et 100% et pour le BEPC, il varie entre 80 et 90%. S'agissant de l'année 2019-2020, l'école a eu 16 bonnes mentions au BEPC dont la première est DRAFO Kekeli. Elle a obtenu une moyenne de

17, 56 sur 20.

Le secret, selon les premiers responsables des deux établissements scolaires, est d'abord d'ordre technique. Le fondateur s'explique : « Dans toute entreprise, il faut nécessairement la formation du personnel, c'est la première des choses. Quand nous recrutons les enseignants, nous les formons avec le concours de certains inspecteurs, des conseillers pédagogiques et des anciens directeurs d'établissements primaires ou secondaires. Tout part de là. »

Au-delà de la formation des enseignants, l'accent est également mis sur la collaboration avec les parents d'élèves. La rigueur est aussi de mise. « Nous œuvrons toujours pour une collaboration étroite entre les parents d'élèves et l'école. Les deux entités doivent travailler ensemble. Nous sommes aussi très rigoureux. On ne peut pas faire de l'éducation sans la rigueur. C'est d'ailleurs pourquoi quand vous voyez les devises au niveau des écoles, c'est la discipline, le travail et le succès. Donc, il faut la discipline et cela engage, et les enseignants et les élèves. C'est d'ailleurs pourquoi d'aucuns penseront que nous sommes trop sévères en confondant peut être la rigueur et la sévérité. On n'est pas sévère mais on est rigoureux. La discipline joue », assure le fondateur. Toutefois, précise-t-il, la réussite d'un élève dépend de plusieurs facteurs dont la détermination de l'élève lui-même et sa volonté manifeste à vouloir réussir.

Allant dans le même sens, M. ADIGBLI Segbo, Directeur adjoint à l'école la Consolation, pense de son côté, qu'il « n'y a pas une école où on fait de la magie ». Les résultats obtenus, selon lui, sont le fruit du travail bien fait, dans le respect stratégique. « Nous organisons des séances de travail comme les Travaux Dirigés, les cours de samedi soir et mercredi et les élèves sont tenus d'être là. Nous avons mis en place une bonne stratégie éducative. Voilà... », renchérit-il.

A l'EPAD et à la Consolation, le souci permanent des enseignants est la réussite des élèves. Pour M. KUNKE Koffi Godwin, Enseignant en histoire-géographie, leur « 1er salaire, c'est de voir les élèves réussir ».

Des propos confirmés par le directeur pédagogique du Collège, à « la Consolation », qui précise que « l'EPAD » et la « Consolation » disposent d'un corps enseignant qualifié, dynamique et très rompu à la tâche, proche des parents et des élèves pour un bon rendement.

Au-delà du respect des instructions officielles qui régissent la fonction enseignante, ces établissements scolaires mettent leur touche pour être une référence. Le professionnalisme, c'est ce que visent les écoles EPAD et Consolation. « Nous misons plus sur la qualité du travail. Et pour y parvenir, il y a un engagement ferme des enseignants. C'est le lieu pour moi de remercier les enseignants pour leur détermination et leur bravoure surtout en cette période de pandémie », se félicite

M. AKPEDONU Atsu, le fondateur, très reconnaissant.

Ce dernier a en outre félicité tous ces élèves qui honorent les noms de leurs établissements en obtenant des résultats extraordinaires aux examens, en l'occurrence l'élève ZAMI Akouvi Justine, qui a obtenu 19, 94 de moyenne au BEPC cette année et l'élève Drafo Kekeli qui a eu à son tour, une moyenne de 17, 56 sur 20, toujours au BEPC. La première fréquentait l'EPAD et la deuxième « la Consolation ».

Par ailleurs, en guise d'encouragement, le fondateur a remis à ces deux brillantes élèves, un don symbolique à savoir un dictionnaire. « C'est un sentiment de fierté qui m'anime et je voudrais matérialiser cela en offrant à nos lauréates un dictionnaire chacune, c'est un outil de travail. Loin d'être un prix, c'est un élément de travail dans lequel elles puiseront tout le savoir pendant leurs études et même au-delà des études quand elles seront fonctionnaires. Donc je le compare à une bible qu'on remet à un pasteur lors de sa consécration. C'est ça la signification de cet acte ou geste symbolique. Je précise que ce n'est pas un prix en tant que tel mais c'est un outil de travail que j'ai voulu leur offrir », a-t-il dit.

Un geste qui a touché, les bénéficiaires qui ont remercié le donateur, ainsi que l'ensemble des enseignants de l'EPAD et de la Consolation qui ne ménagent aucun effort pour la réussite des élèves.

Un appel en marge de la rentrée

Pour la rentrée 2020-2021, le fondateur M. AKPEDONU Atsu, demande à tous les parents d'être calmes, sereins, de ne pas paniquer et de faire habituellement ce qu'ils ont toujours fait, en suivant les élèves, en leur donnant des conseils et consignes nécessaires pour le respect des mesures barrières.

Il lance également un appel aux bonnes volontés à soutenir les écoles privées dans leur noble mission. « Si les bonnes volontés peuvent nous accompagner, ce serait une très bonne chose. Nous avons de grandes ambitions mais c'est le moyen qui nous manque. Il n'y a pas que les églises qu'il faut accompagner. Il faut accompagner les écoles aussi parce que c'est la base, le fondement de tout développement », lance-t-il.

Faut-il le souligner, l'Ecole Privée d'Application pour le Développement (EPAD) est créée en Septembre 1997. Elle est située à Amadahomé, non loin du Lycée Technique d'Adidogomé.

Le complexe scolaire « La Consolation » quant à lui, est créée en 2000 et situé à Adidogomé Assiyéy, derrière la Bar Madiba.

Pour tout parent, désireux d'inscrire son enfant à « EPAD » ou à « La Consolation », il suffit de contacter le 00228 90 12 06 30, pour d'amples informations.

Source : togotopnews.com

## Politique

# Le congrès statutaire du car, enfin fixé sur le 12 novembre 2020 prochain

**C'est ce qui ressort du communiqué final, ayant sanctionné l'assemblée conjointe du Comité directeur et du Conseil sénatorial du parti politique CAR (Comité d'Action pour le Renouveau), tenue le 08 novembre 2020 au siège du parti. Au cours de cette assemblée coprésidée par le 1er Vice-Président Konlani Yendouban et le Président du Conseil Sénatorial, Koudzra Kwadzo, d'importantes décisions ont été prises pour la refonte du parti.**

S'agit-il d'une date irrévocable ? Le 12 novembre 2020 prochain va situer l'opinion vu que le congrès statutaire devrait avoir lieu depuis. En effet, selon la teneur du communiqué final, la prorogation dans la convocation et la tenue du congrès statutaire qui fait l'objet du retard accusé par les responsables du CAR, est dû à des circonstances conjoncturelles, liées à l'état d'urgence sanitaire au Covid-19 en vigueur et aussi à l'attente du rapatriement de la dépouille de leur Président National Me Yawovi Agboyibo, décédé fin mai à Paris.

Soulignons qu'en plus de ces raisons évoquées, 5 décisions majeures ont été prises concernant : la fixation de la date du prochain congrès du parti, qui doit être convoqué au plus tard, le 12 novembre 2020 aux lendemains des obsèques du président national de ce parti décédé fin mai à Paris ; le maintien en place des organes



issus du congrès extraordinaire des 13 et 14 janvier 2017, jusqu'au prochain congrès ; la mise en place d'une cellule « Stratégie » auprès du Bureau National ; la gestion des affaires du parti par ce Bureau avec l'assistance de la

cellule « Stratégie » et le remplacement dans l'ordre du 1er vice-président en cas d'empêchement par les vice-présidents.

Togotopnews.com



Mesures fiscales et douanières prises par le gouvernement pour accompagner les entreprises dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Coronavirus

#CQFS

Pour les entreprises individuelles, les transporteurs routiers, les artisans et assimilés relevant de la TPU, une **réduction de 50% sur le deuxième acompte de la TPU** prévu à l'article 57 du LPF est accordée.



Mesures fiscales et douanières prises par le gouvernement pour accompagner les entreprises dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Coronavirus

#CQFS

Pour l'atteinte des objectifs fixés par le PND, le **matériel agricole** est **exonéré de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)**.

L'objectif visé est d'alléger les coûts d'acquisition des équipements de production agricole indispensables pour une agriculture mécanisée.



Office Togolais des Recettes - OTR



**PARTAGE TA BONNE HUMEUR  
AVEC TES AMIS DÈS LE MATIN**



**NET MATINAL**

**Internet gratuit**

tous les jours  
entre 6h et 8h

**Rechargez ou achetez 500 F et plus  
de crédit et bénéficiez d'Internet gratuit  
pendant 3 jours**

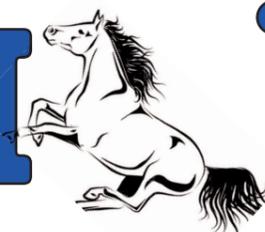
50 mégas offerts tous les jours de 6h à 8h pour toute recharge de forfaits cumulés de 500F et plus par jour, dans les Points De Ventes agréés ou par TMoney.  
Promo valable jusqu'au 02/12/2020. Plus d'infos au 888.

[@togocom.tg](#) | [@togocom.tg](#)

[togocom.tg](#) | [togocel.tg](#) | [togotelecom.tg](#)

**FORUM**

**DE LA SEMAINE**



**GROUPE FORUM PRESSE GFP**

Directeur Général chargé de la Publication

**Jean-Baptiste K. D. DZILAN**

(alias Dimas DZIKODO)

B.P. 81 129 Lomé-Togo

Siège: Ancien Immeuble Air Burkina Tokoin Wuiti

Tél: +228 22 61 14 72 / 93 53 54 55

E-Mail: [forumquotidien@gmail.com](mailto:forumquotidien@gmail.com)

Récépissé N° 200/15/05/03/HAAC

**Comité de rédaction**

Michel AKOETE

Kiwi AMEGANWOVOE

**Informatique & Infographie**

ALLYN Ekoué Mobali

**Directeur Commercial**

Norbert APETO

**Imprimerie: Direct Print**

**Tirage: 5000 Exemplaires**